



Licenciement abusif ?

Par **AlfWols**, le **25/08/2023** à **12:36**

Bonjour,

J'ai été licencié en début d'année pour des raisons quelques peu mitigées et un peu "légères". Je me posais la question de savoir si mon licenciement était abusif mais je ne sais pas vraiment vers qui me tourner pour savoir s'il l'était ou si c'était moi qui me faisais des idées.

J'avais dans l'idée de saisir les prud'hommes mais je n'ai pas envie de lancer une procédure si finalement cela n'en valait pas la peine... Savez-vous où je pourrais avoir des conseils sur ma situation ou existe-t'il un organisme qui pourrait me guider ?

Cordialement,

Par **P.M.**, le **25/08/2023** à **12:53**

Bonjour,

L'Inspection du Travail risque de ne pas vouloir se prononcer et de s'immiscer dans un tel conflit mais vous pourriez vous rapprocher d'un défenseur syndical (liste disponible sur le site de la DIRECCTE ou d'un avocat spécialiste...

L'[art. I1471-1 du Code du Travail](#) prévoit notamment :

[quote]

Toute action portant sur la rupture du contrat de travail se prescrit par douze mois à compter de la notification de la rupture.

[/quote]